

Vos questions / nos réponses

## Violence/famille en danger

Par [Mms25](#) Postée le 25/02/2021 21:41

Bonjour, Mon frère a 31 ans et vit toujours chez nos parents. Il travaille de temps en temps, fait des petits boulots et profite du chômage. Le problème est que depuis quelques années il se drogue (cannabis) et boit tous les jours de l'alcool. La situation s'aggrave de jours en jours car il se met à voler mes parents pour acheter sa drogue et son alcool, et il devient violent, il s'est battu plusieurs fois avec mon père et a tenté plusieurs fois de frapper ma mère. Mes parents sont en retraite et ont tous les 2 des problèmes de santé, notamment mon papa qui a des soucis cardiaques. J'ai peur pour mes parents, je me dis qu'un jour, ça va mal finir... On a essayé de le faire partir de la maison, qu'il aille en appartement pour vivre sa vie, mais il s'obstine à rester chez mes parents. On a essayé de l'aider, de le faire se soigner mais il est dans le déni, il refuse complètement, et quand j'insiste, il menace de se suicider. Que puis-je faire? Mes parents sont au bout, ils n'en peuvent plus, n'ont plus de vie à cause de lui, et moi j'ai peur qu'il arrive malheur, car quand il est en crise, il est vraiment violent envers mes parents. La dernière crise date de tout à l'heure, j'ai assisté à la scène et c'est impossible de discuter, il m'a insulté. Mes parents sont en danger et j'ai peur pour eux....

---

**Mise en ligne le 01/03/2021**

Bonjour,

Nous entendons très bien votre peur et comprenons que vous souhaitiez être soutenue et guidée pour venir en aide à vos parents.

Vous nous expliquez le déni de votre frère et son refus d'être pris en charge, ses menaces de suicide. S'il n'est pas possible de faire hospitaliser une personne contre son gré en addictologie, cette option est néanmoins envisageable dans le cadre d'une hospitalisation en psychiatrie.

Nous entendons par là que lors des moments de crises, pour le protéger lui mais surtout vos parents, vous pourriez faire appel aux urgences (pompiers/urgences psy/police) afin qu'ils évaluent la nécessité de cette hospitalisation.

Ils sont également là pour évaluer le risque de passage à l'acte suicidaire. En général, il est plutôt rare que les personnes qui ont recours à des menaces passent réellement à l'acte, mais seul un professionnel qui l'aurait rencontré pourrait vous le confirmer.

Sachez aussi que vous pouvez vous diriger, en tant que famille, vers une "consultation entourage" dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en addictologie (CSAPA). Vous serez reçue, seule ou avec vos parents, sous forme d'un ou plusieurs rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits.

Par rapport à la ville de résidence que vous avez indiquée, nous vous joignons l'adresse de l'un d'entre eux.

Si vous souhaitez plus d'informations, du soutien, vous pouvez nous contacter tous les jours par téléphone au 0800 23 13 13 de 08h à 02h, ou sur le chat internet de 08h à 00h.

Bon courage à vous,

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes**

---

### **[CSAPA Equinoxe](#)**

40, faubourg de Besançon  
2ème étage  
**25200 MONTBELIARD**

**Tél :** 03 81 99 37 04

**Secrétariat :** Le lundi de 11h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 17h

**Accueil du public :** Possibilités de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat  
Consultations avancées sur rendez-vous, à Pont-de-Roide, l'Isle sur le Doubs et Delle (certaines sont communes avec le CSAPA Alta ou le CSAPA Soléa)

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations jeunes et entourage, de préférence le mercredi après midi mais accessible toute la semaine

**COVID -19 :** Port du masque obligatoire et désinfection des mains. Des consultations téléphoniques sont possibles dans certains cas

**[Voir la fiche détaillée](#)**